



Bourg-en-Bresse, le 13 FEV. 2019

La délégation départementale de l'AIN

Affaire suivie par : O. RENIAUD
Service Environnement Santé
ars-dt01-environnement-sante@ars.sante.fr
04 81 92 12 86

Madame le Maire
Mairie de CONFRANÇON

Réf : modGplu_confrançon

**Objet : Dossier de modification « G » du PLU
Commune de CONFRANÇON**

Réf : courriel de la préfecture en date du 18/01/2019

Madame le Maire,

Le projet de modification simplifiée « G » du PLU de votre commune porte sur la création de zones Ae et Ne permettant explicitement l'implantation d'un projet de 3 éoliennes au Nord du territoire communal.

Comme suite au dossier cité en référence, j'émet un avis favorable sur cette modification sous la remarque suivante :

- vis-à-vis de l'éolien, le schéma du département de l'Ain place la commune en grande partie propice à une opportunité de développement mais le service souligne la présence du château de Loriol, d'un habitat diffus sur l'ensemble de la commune et de la partie Nord du territoire en zone peu propice.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur général et par délégation,
p/la directrice départementale,

L'ingénieur d'études sanitaires

Jeannine GIL-VAILLER

Copie pour information :

- Préfecture de l'Ain/DRCL/Aménagement et Urbanisme